

**DOMAINE DES ARTS (A)**  
**ACTIVITES CREATRICES ET MANUELLES (AC&M) : année scolaire 2019-2020**  
**Degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine**

Années ↓	BERNE	FRIBOURG	GÈNEVE	JURA
Semaines/an →	39	38	38½	39
Période de : →	45 minutes	50 minutes	45 minutes	45 minutes
9e	Générale / Moderne <sup>1</sup> Section préparant aux écoles de maturité (SPEM)	Exigences de base (EB) <sup>2</sup> Générale / Prégymnasiale	R1 : niveaux d'attente de base / R2 : niveaux d'attente moyens / R3 : niveaux d'attente élevés	Options obligatoires 3, 4 <sup>3</sup>
	2	2	1	2
10e	Générale / Moderne <sup>3</sup> Option obligatoire	Exigences de base (EB) / Générale Prégymnasiale Sciences	-	Option obligatoire 4 <sup>3</sup>
	2	1	-	2
11e	Générale / Moderne <sup>3</sup> Option obligatoire	Exigences de base (EB) <sup>2</sup>	-	Option obligatoire 4 <sup>3</sup>
	2	2	-	2

Années ↓	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS	VAUD	
Semaines/an →	39	36½	37	38	
Période de : →	45 minutes	50 minutes	45 minutes	45 minutes	
9e	Cours communs	Cours communs	Cours communs	Voie prégymnasiale (VP) Voie générale (VG) <sup>4</sup>	Voie générale (VG) <sup>5</sup> OCOM
	2	2	1	1	2
10e	Cours communs	-	Cours communs	Voie générale (VG) <sup>4</sup>	Voie générale (VG) <sup>5</sup> OCOM
	2	-	1	1	2
11e	Option professionnelle obligatoire <sup>6</sup> Activités créatrices manuelles	Option obligatoire Orientation pour tous les élèves sauf ceux qui choisissent l'option facultative de Français <sup>7</sup>	Cours communs	Voie générale (VG) <sup>4</sup>	Voie générale (VG) <sup>5</sup> OCOM
	4	2	~1.5	1	2

© IRDP/Secteur Documentation – Neuchâtel (2020)

Ces données ont été revues et approuvées par les départements de l'instruction publique romands et tessinois de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).

<sup>1</sup> Plus 1 option facultative d'Activités créatrices et manuelles pour les filières Générale et Moderne selon offre de l'école.

<sup>2</sup> Y compris les Arts visuels pour la filière Exigences de base (EB).

<sup>3</sup> Option obligatoire, cf. "compléments cantonaux" ci-dessous.

<sup>4</sup> A choix avec Éducation nutritionnelle.

<sup>5</sup> 1 option de compétences orientée métiers (OCOM) Activités créatrices et manuelles (AC&M), cf. "compléments cantonaux" ci-dessous. Selon les projets de formation et en regard des exigences de la VP, les élèves de la VG ont la possibilité de choisir une option spécifique (OS) de la VP et de suivre un enseignement de voie prégymnasiale dans quelques disciplines. Les élèves de la VG choisissent une option spécifique (OS) ou une option de compétences orientée métiers (OCOM), cf. "compléments cantonaux" ci-dessous.

<sup>6</sup> Les options professionnelles obligatoires sont données sur un semestre; l'élève suit 2 options sur 4 durant l'année, cf. "compléments cantonaux" ci-dessous. Trois périodes sont consacrées à l'option proprement dite et une période est consacrée à la préparation d'un portfolio de compétences.

<sup>7</sup> Activités techniques et artisanales ou Cours commercial.